

Artisans des services de l'automobile : développez vos compétences pour relever les défis de demain

La FNA et le FAFCEA à l'occasion d'Equip Auto sensibilisent les chefs d'entreprise à se former

Paris, le 14 octobre 2025 – Face aux mutations profondes du secteur automobile, la Fédération Nationale de l'Automobile (FNA) et le FAFCEA (Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale) s'unissent pour promouvoir la montée en compétences des chefs d'entreprise artisanale et de leurs conjoints collaborateurs. Deux axes complémentaires sont proposés pour répondre aux enjeux actuels : un dispositif exceptionnel 2025 dédié au pilotage d'entreprise, et la poursuite des formations techniques et transverses pour rester à jour dans les ateliers.

Un parcours individualisé pour renforcer le pilotage de l'entreprise

Depuis septembre 2024, le FAFCEA propose un **nouveau dispositif d'accompagnement individualisé** pour aider les chefs d'entreprises au développement des compétences sur mesure en gestion et incluant un face à face avec le formateur dédié.

Ce parcours personnalisé comprend :

- Un autodiagnostic de l'artisan pour identifier les besoins de formation,
- Une formation ciblée, avec un formateur dédié dispensé par un organisme de formation référencé.

Les quatre domaines de formation proposés sont :

- 1. Créer de la valeur dans son entreprise,
- 2. Maîtriser l'environnement réglementaire,
- 3. Développer son leadership et ses compétences managériales,
- 4. Optimiser l'organisation administrative et financière.

Une participation financière maximale de 80€/h dans la limite d'une enveloppe de 4 800€ par entreprise et par an est prévue en 2025 et 2026. Pour que la formation soit validée, elle doit durer au moins 14h et porter sur 2 items minimum (liste référencés sur le site internet du FAFCEA).







Guillaume DARTOIS Président du FAFCEA: « Les artisans multiplient les casquettes. Le pilotage de l'entreprise, les RH, le management, le développement des compétences de ces équipes est parfois difficile à appréhender. A cela s'ajoute, l'évolution des métiers dans un contexte de transition écologique marqué et l'arrivée de l'intelligence artificielle. Ces enjeux sont de plus en plus prégnants. Pour accompagner les chefs d'entreprise, le FAFCEA a déployé des services innovants pour l'aider à identifier ces besoins en formation avec un outil d'autodiagnostic très apprécié. Mais aussi en mettant en place un dispositif d'accompagnement individualisé très performant et ciblé ».

Les formations techniques : un levier indispensable pour l'adaptation du secteur

En parallèle, les formations techniques restent indispensables pour faire face aux évolutions rapides des technologies dans les services de l'automobile : véhicules connectés, transition écologique, entretien des motorisations alternatives.

Bruno CHOIX, Vice-Président de la FNA et trésorier du FAFCEA, souligne :

« Les mutations technologiques et environnementales touchent directement nos ateliers. Nous devons adapter les compétences des dirigeants et des équipes. Le FAFCEA est un outil essentiel, encore trop peu connu des artisans. 100% des artisans cotisent mais 16% se forment. Or, les formations techniques sont prises en charge à 35%/heure dans la limite de 100 heures. A cela s'ajoute une participation aux frais de 200% par stage (transport, hébergement, restauration) ».



Deux approches complémentaires pour faire face à l'avenir

Les deux dispositifs ne s'opposent pas, ils se complètent :

- Le parcours individualisé 2025 aide l'artisan à piloter son entreprise avec plus de vision et d'efficacité,
- Les **formations techniques** permettent de maintenir la maîtrise des compétences métiers dans un contexte en évolution constante.

La FNA et le FAFCEA appellent les artisans à faire de la formation un réflexe, et non une option.





À propos de la FNA

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs-Artisans de l'automobile et de la mobilité depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, une filière qui compte 140 000 entreprises et 470 000 salariés.

À propos du FAFCEA

Le FAFCEA, une association fondée en 2008, a pour mission d'organiser, de développer et de promouvoir la formation des chefs d'entreprises artisanales ainsi que celle de leurs conjoints collaborateurs ou associés. Le FAF prend en charge une partie du montant de la formation du chef d'entreprise.